

HARCÈLOMÈTRE DE SOIRÉE

BAROMÈTRE DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EN MILIEU FESTIF

 LA SOIRÉE SE PASSE BIEN, LA VIE EST BELLE	TOUT LE MONDE PEUT PROFITER DE LA SOIRÉE ! danser librement habillé.e comme il.elle le souhaite et boire des verres entre amis.
	S'ASSURER DU CONSENTEMENT pour danser, discuter, draguer, embrasser quelqu'un.e, etc. Feu Vert. <i>Pour information : le consentement doit être libre, éclairé, enthousiaste, il ne peut être donné si la personne est trop alcoolisée, droguée, dort. Il est également réversible.</i>
	JE SUIS AVEC DES PERSONNES ATTENTIVES AUX AUTRES.
	PERSONNE NE FAIT DE REMARQUES SEXISTES, RACISTES, HOMOPHOBES, LESBOPHOBES, TRANSPHOBES dans le public comme dans les organisateurs.trices de la soirée.
	IL Y A UNE SAFER ZONE ou alors le personnel est formé aux VSS, prêt à agir si besoin.
 ATTENTION, DANS LES CAS SUIVANTS, LA SITUATION EST PROBLÉMATIQUE	REGARDER UNE PERSONNE AVEC INSISTANCE.
	FAIRE DES REMARQUES SEXISTES, RACISTES, HOMOPHOBES, LESBOPHOBES, TRANSPHOBES.
	TOUCHER LE CORPS D'UNE AUTRE PERSONNE SANS SON CONSENTEMENT.
	FAIRE DES REMARQUES DÉPLACÉES sur le physique d'une autre personne.
	INCITER UNE PERSONNE À BOIRE ET/OU À PRENDRE DES DROGUES, chacun.e est libre de faire ce qu'il.elle veut, ton comportement peut mettre cette personne en danger.
	ESSAYER DE PARLER ET INSISTER AVEC UNE PERSONNE QUI CHERCHE À ÉVITER LE CONTACT, il.elle est mal à l'aise, cherche à fuir la conversation => Pas de consentement libre, éclairé, enthousiaste.
 DANS LES CAS SUIVANTS, LA SITUATION EST DANGEREUSE	FAIRE CULPABILISER QUELQU'UN QUI NE VEUT PAS BOIRE/ DANSER/PRENDRE DES DROGUES : cela peut mettre l'autre en danger.
	TOUCHER UNE PERSONNE, L'EMBRASSER SANS SON CONSENTEMENT, SE FROTTER À QUELQU'UN SANS SON CONSENTEMENT. Une « main aux fesses », « main sous une jupe » est une agression sexuelle, il s'agit d'un acte passible de poursuites et sanctions pénales.
	FORCER QUELQU'UN.E À BOIRE, PRENDRE DE LA DROGUE : possible mise en danger de l'autre.
	METTRE DE LA DROGUE DANS UN VERRE OU PIQUER QUELQU'UN.E : pour information, administrer une drogue à une personne à son insu dans le but de l'agresser physiquement, sexuellement ou la violer est un délit puni par la loi. + Mise en danger de la santé physique et psychologique de la victime.
	PROFITER FORCER UNE PERSONNE TROP ALCOOLISÉE/DROGUÉE, pour avoir une relation sexuelle : c'est un viol, la personne n'est pas en mesure de donner son consentement éclairé.

SI TU ES VICTIME DE CE TYPE DE SITUATION OU DE TOUTE AUTRE QUI TE MET MAL À L'AISE, VOIRE EN DANGER :

- Ce n'est pas de ta faute, tu n'y es pour rien : seule la personne malveillante est responsable.
- On te croit.
- Essaie de trouver de l'aide auprès de tes ami.e.s et organisateur.ice.s de la soirée.
- Mets toi à l'abri : SAFER ZONE, s'il y a une safer zone.
- Fais toi dépister si tu penses avoir été drogué.e.
- Porte plainte au commissariat, fais toi accompagner si besoin.
- Tourne toi vers une association féministe, d'aide aux victimes : sur le moment pour prendre soin de toi, par la suite pour t'accompagner pour un dépistage et/ou au commissariat.
- Prends soin de toi.